

LES FEMMES DE KOUMASSI
ETUDE D'UN ECHANTILLON DANS DEUX TYPES
D'HABITAT, TRADITIONNEL ET MODERNE

RAPPORT DE STAGE

Solange AGUIA
septembre 1979

INTRODUCTION

A - Généralités : Situation du quartier

B - Présentation du quartier

C - L'enquête

I - LE LOGEMENT

1°) *Arrivée dans le logement*

- a) Les femmes mariées
- b) Les filles célibataires
- c) Les femmes divorcées

2°) *Problèmes liés à la migration*

- a) Problèmes de logement
- b) Problèmes ethniques

3°) *Description des logements en "cours" et en SICOGI*

- a) Les logements en cours
- b) Les logements en SICOGI

4°) *Les relations de voisinage*

A. A l'ancien Koumassi

- a) Problèmes de bruit
- b) Problèmes ethniques
- c) Problèmes de ménage des parties communes

B. A la SICOGI

5°) *Souhaits et projets*

- a) En cours
- b) En SICOGI

II - LES ACTIVITES

1°) *Organisation de la vie familiale*

- a) Les filles célibataires de l'ancien Koumassi
- b) Problèmes des femmes mariées de l'ancien Koumassi
- c) Problèmes des femmes mariées de Koumassi SICOGI

2°) *Les emplois du temps*

- a) Une fille mère de l'ancien Koumassi
- b) Emploi du temps d'une femme mariée

3°) *Travail des enquêtées*

- a) La couture
- b) Le commerce
 - 1. Le commerce des boissons
 - 2. Le commerce de poissons

4°) *Transformations des régimes et habitudes alimentaires*

5°) *Situation des aides familiales*

- a) Avantages
- b) Inconvénients

6°) *Souhaits et projets*

- a) Souhaits et projets pour la couture
- b) Autres souhaits et projets

C O N C L U S I O N

INTRODUCTION

A - GENERALITES: SITUATION DU QUARTIER

Après un mois de terrain, je me propose de faire un rapport sur tous les résultats obtenus au cours de mon enquête. Il s'agit d'une enquête d'initiation à la recherche. J'espère que les erreurs de rédaction me seront tolérées.

Le but de cette enquête est de recueillir des informations auprès des femmes de Koumassi : sur leur condition de vie, leurs activités en rapport avec le contexte familial et de souligner leurs souhaits et projets. Comme matériel de travail, j'ai utilisé le magnétophone. J'ai aussi procédé par conversation directe avec les enquêtées.

J'ai choisi le quartier de Koumassi parce qu'il présente plusieurs types d'habitats dont un type "traditionnel" :

- les "cours", composées de plusieurs logements autour d'un espace central ;

et un type moderne :

- les "habitats", le plus souvent en bande, bâtis par la SICOGLI.

B - PRESENTATION DU QUARTIER

Koumassi est situé à l'Est de l'île de Petit Bassam, sur la route qui mène à Port-Bouët et Vridi. Il jouit d'un climat frais venant de la mer.

Par le nombre des habitants, Koumassi est l'un des principaux quartiers d'Abidjan avant Treichville et Adjamé juste après Abobo. En 1977, 162 000 habitants y vivaient [Afrique Industrie n° 169 p. 73-75]. Les prévisions pour 1980 et 1990 s'élèvent respectivement à 181 000 et 211 000 habitants. Il semble que le chiffre relevé dans le journal "Fraternité Matin du vendredi 28 septembre 1979" (250 000 habitants) soit surévalué car il est plus avancé que celui prévu par les "perspectives décennales" en 1990 (211 000 habitants) [Afrique Industrie n° 169 p. 75].

C - L'ENQUETE

J'ai décidé de limiter mon enquête aux femmes mariées, aux filles célibataires et aux femmes divorcées. Ainsi j'ai considéré un échantillon de vingt personnes, soit trois catégories de femmes présentant des problèmes différents en rapport avec leur contexte familial.

Mon enquête a porté sur Koumassi SICOGLI et sur l'ancien Koumassi. L'accueil n'a pas toujours été aisé. A Koumassi SICOGLI certaines femmes ont manifesté leur réprobation. Pour ces femmes, je suis une espionne faisant partie d'un groupe de bandits à Abidjan. Pour d'autres, je suis un agent de la radio ou de la télévision présentant l'émission "DJAMA DJAMO travaillons en musique" ; parfois j'ai été purement et simplement éconduite. C'est à l'ancien Koumassi que le contact a été le plus facile, ce qui m'a permis d'obtenir un échantillon de douze femmes. A la SICOGLI j'ai pu enregistrer six femmes.

Le rapport présente deux grandes parties : à savoir le logement et les activités.

I - LE LOGEMENT

Tous les logements d'ancien Koumassi ont été construits sur des parcelles longues de vingt mètres et larges de dix.

1°) *Arrivée dans le logement*

A l'origine Koumassi était une zone forestière. Il y avait quelques cases habitées par des cultivateurs appelés des "papes" (mot malien selon une enquêtée).

Parmi les enquêtées, certaines ont vu naître le quartier de Koumassi. En voici une version :

"Koumassi est le quartier qui a été donné aux Adjoukrou parce que le lieu où ils habitaient a été démoli pour la construction du port de pêche d'Abidjan".

Toutes les femmes interviewées habitant à Koumassi ne sont pas venues de la même façon. Trois cas différents se présentent :

a) Les femmes mariées

Celles-ci sont arrivées à Koumassi à la demande de leur mari qui était, soit affecté à un nouveau poste à Abidjan soit venu à la recherche d'un emploi. Dans ces cas le mari a été obligé de se trouver un logement adapté à ses moyens financiers. Une fois le logement trouvé, le mari est reparti au village chercher sa petite famille pour s'installer dans le quartier (le loyer pour une chambre plus un salon est environ de sept mille francs par mois). Le problème qui préoccupait les maris dès le début était de se trouver un endroit où dormir pour se rendre au travail.

b) Les filles célibataires

Généralement il s'agit de filles qui vivent dans les logements construits par leurs parents à Koumassi. C'est donc pour elles un avantage d'occuper gratuitement ces logements.

c) Les femmes divorcées

Mariées et vivant au préalable avec leur mari à Abidjan, elles ont perdu les habitudes du village. Ne voulant pas y retourner après le divorce, elles ont décidé de se trouver un logement approprié à Koumassi. La plupart de ces femmes ont grandi à Abidjan et se sont très tôt habituées à la modernisation de la vie abidjanaise. Cette vie présente le modèle occidental; par conséquent elle ne facilite pas une nouvelle adaptation du village. Il est difficile de nos jours de demander aux abidjanaises de regagner le village parce qu'elles sont habituées à un mode de vie différent de celui qu'elles avaient connu.

2°) Les problèmes liés à la migration

a) Problèmes de logement

Les nouveaux locataires ne discutaient pas d'esthétique, de problème de voisinage etc... Leur préoccupation était de loger leur famille ; les difficultés d'attribution étaient telles qu'ils acceptaient tout logement qui s'offrait à eux. (Certaines cours n'ont ni douche, ni W.C.).

C'est à la demande des locataires que les propriétaires plantent deux ou trois planches entourées de tôles, formant une espèce de clôture, pour permettre aux locataires de se mettre à l'aise.

b) Problèmes ethniques

Quelquefois le propriétaire habitant dans la cour avec toute sa famille refuse de loger des personnes n'appartenant pas au même groupe ethnique. J'ai pu vérifier cela dans une cour adjoukrou où une enquêtée disait :

"Ici, nous sommes au village ; comme eux, nous aussi nous sommes adjoukrou. Des fois, à la fin du mois, quand on a pas d'argent pour payer le loyer, ils nous laissent. Nous aussi le jour où on a un petit quelque chose on leur donne".

On retrouve dans cette citation une sorte de solidarité entre les villageois et une compréhension mutuelle des problèmes de chacun. Mais il n'y a pas seulement les problèmes de relation il y a aussi les problèmes ethniques auxquels sont confrontés certains locataires.

Dans cette même cour adjoukrou, j'ai rencontré une guinéenne qui, dans ses débuts, a eu des problèmes avant d'occuper le logement avec son mari. Plusieurs fois, le mari venait voir le propriétaire pour lui expliquer ses problèmes de famille mais il y était insensible. Il a fallu qu'il donne une avance de dix mille francs pour pouvoir obtenir un logement de deux pièces c'est à dire une chambre et un salon.

L'installation des habitants dans le quartier SICOZI n'a pas été la conséquence d'une destruction des logements d'origine, mais elle résulte de la suite donnée aux demandes faites à la société de construction. La plupart des femmes que j'ai interviewées à la SICOZI étaient mariées. Aucune de ces femmes n'est salariée, elles sont arrivées à Koumassi à la demande de leur mari pour s'occuper du ménage.

L'attribution de ces logements SICOZI était aléatoire. Certains locataires ont dû "faire le couloir" pour avoir une suite favorable à leur demande. D'autres sont passés par des amis, "occupant" déjà le logement, qui leur ont passé les clés d'amis à amis.

3°) Description des logements en "cours" et en SICOZI

a) Les logements en cours

Les propriétaires ne se soucient pas de l'entretien des logements. Ce qui les intéresse c'est de connaître le salaire des locataires pour être sûr que le loyer sera payé à temps. Les locataires y habitent parce qu'ils n'ont pas le choix.

Les maisons sont construites sur des parcelles longues de vingt mètres et larges de dix. Il existe trois types de maisons :

- maisons en banco (terre battue)
- maisons en parpaings
- maisons en planches

- . Les maisons en banco sont très peu nombreuses.
- . Les maisons en parpaings sont généralement occupées par des locataires ; elles sont situées en bordure des rues.
- . Les maisons en planches sont occupées soit par les membres de la famille du propriétaire, soit pour en faire un restaurant. Le plus souvent ces maisons sont considérées comme provisoires et se trouvent au fond des cours.

Dans une cour il y a plusieurs logements. Ils sont construits les uns à côté des autres ce qui réduit la surface de la cour. Il n'y a pas assez de place pour tout le monde, pour se reposer ou faire la cuisine. Les logements sont le plus souvent de taille insuffisante. Ils se composent d'une chambre et d'un salon. Du côté du salon il y a deux fenêtres par devant sur la rue et du côté de la chambre deux autres fenêtres par derrière sur la cour avec des anti-vols fixés par le locataire pour sa propre sécurité.

Lorsqu'il y a beaucoup de gens dans le logement il y a des locataires qui aménagent le salon en une seconde chambre.

Les loyers varient de 5 000 à 10 000 F pour un logement de deux pièces ; il n'y a pas de prix fixe. Ce sont les derniers arrivés qui payent souvent le plus.

b) Les logements en SICOZI

À la SICOZI le problème n'est pas le même. Il s'agit de logements individuels ; chaque famille a sa cour s'ouvrant derrière, du côté de la cuisine, sur une allée et devant par la porte du salon sur la rue. Les cours peuvent être aménagées par les locataires eux-mêmes, certaines sont transformées en un second salon où l'on peut recevoir des amis, des camarades et le vrai salon sert alors à accueillir soit les étrangers, soit un personnage important.

Pour d'autres la cour n'est pas un lieu pour recevoir des amis, mais pour faire la cuisine. Elle est donc aménagée selon le goût et les possibilités des locataires. Une dame explique comment elle utilise sa cour :

"Comme je vends la boisson et comme le salon ne peut pas recevoir tout le monde, je les sers (les clients) dans la cour et c'est là qu'ils boivent, c'est là qu'ils discutent".

A la SIOOGI les logements sont regroupés en fonction du nombre de pièces. Il y a des logements de trois, quatre et cinq pièces. J'ai enquêté dans les logements de trois pièces. C'est à dire un salon et deux chambres (15 500 francs de loyer mensuel). Les locataires sont logés suivant le nombre de pièces qu'ils ont demandé, c'est ainsi qu'il y a d'un côté tous les locataires qui ont sollicité des logements de trois pièces et de l'autre côté tous ceux qui en ont demandé plus.

Le montant du loyer dépend du nombre de pièces. Il varie de 15 500 à 35 000 francs par mois. Mais il n'y a pas que les logements qui posent des problèmes aux locataires il y a également les problèmes de voisinage.

4°) Les relations de voisinage

Ces relations ne se posent vraiment qu'à l'ancien Koumassi parce que les cours regroupent plusieurs locataires et très souvent l'entente entre les voisins s'avère difficile.

A. A l'ancien Koumassi

Parmi les douze femmes interrogées, une seule a opté pour la vie en cours, les autres souhaiteraient vivre dans des logements SIOOGI. Plusieurs cas se présentent à l'ancien Koumassi. J'ai pu cerner trois sortes de problèmes différents : tout d'abord les problèmes de bruit, puis celui des relations ethniques et enfin ceux du ménage des parties communes.

a) Problèmes de bruit

Une enquêtée expose ses problèmes quotidiens :

"Ici on a trop de problèmes. On ne peut pas dormir dans la journée, les enfants sont impolis, ils crient, quand l'enfant dort il sursaute, la radio parle à six heures du matin, tu te réveilles brusquement".

La plupart des femmes interrogées connaissent ces problèmes, certaines y sont habituées, d'autres manifestent leur mécontentement à l'égard de leurs voisins, ce qui entraîne généralement des disputes dans les cours.

b) Problèmes ethniques

Ce problème est fréquent en Côte d'Ivoire à cause de la pluralité ethnique. Il est difficile pour une famille appartenant à une autre ethnie d'être acceptée au sein d'une cour homogène ethniquement parlant. Voici un exemple de ces problèmes :

"Le propriétaire de la cour est un adjoukrou, mon mari également, mais moi je suis une baoulé. Pour eux je suis une étrangère à cause de cela ils ne me parlent pas. Ils disent à mon mari : "Pourquoi tu n'as pas épousé une adjoukrou".

Une fois je souffrais dans cette cour, comme je ne suis pas adjoukrou, personne ne m'a accompagné à l'hôpital ; c'est une camarade qui venait me rendre visite qui m'a accompagné à l'hôpital. C'est elle qui préparait pour mon mari, c'est elle qui faisait tout pour moi et mon mari. A cause de cela, elle a décidé de venir habiter dans la cour, avec son mari, parce qu'il y a un logement vide, comme ça on pourra s'entraider".

Chez les adjoukrous comme chez la plupart des habitants de l'est et du sud de la Côte d'Ivoire, le problème ethnique est très difficile à résoudre ; ceux qui appartiennent à un même groupe ethnique sont tous des frères, les autres sont des étrangers.

c) Problème de ménage des parties communes

Les propriétaires construisent plusieurs logements dans une même cour afin de la rentabiliser au maximum. Le plus souvent les W C et les douches (quand il y en a plusieurs) sont communs à plusieurs logements. Le ménage de ces parties communes se fait à tour de rôle, mais un problème se pose car il y a des logements où habitent deux personnes, dans d'autres huit. La négligence de certains locataires amène les autres à se plaindre :

"Je suis seule avec mon mari. Le propriétaire avec ses enfants sont huit ; quand les enfants vont dans les toilettes, les parents ne lavent pas bien, ils versent de l'eau partout et chaque fois c'est ma camarade et moi qui prenons un balai et du savon en poudre, quelquefois du désinfectant, pour faire le ménage. Nous le faisons à cause des parents qui viennent et de nos maris, pourtant nous n'avons pas d'enfants. Tout cela ne nous plaît pas, mais comment on va faire, on est obligé de rester là".

B. A la SICOGI

Les femmes interviewées ne parlent pas des problèmes de voisinages ou de nettoyage des parties communes, chaque logement étant indépendant et disposant de son infrastructure sanitaire (W.C. douche), par contre des problèmes de sécurité surgissent. Une enquêtée rêvant de retrouver la vie de cours donne son point de vue :

"La Sicogi c'est bien mais on n'est pas en sécurité. Tu vois, par exemple, quand ton mari n'est pas là, qu'il y a quelque chose, personne ne vient t'aider. Tu es seule. Maintenant, je suis enceinte, mon mari aussi est au travail. Si brusquement j'ai mal au ventre, qui va m'accompagner à la maternité ?

Pour le moment, je dis que je ne suis pas en sécurité parce que ma cousine est partie au village. Je vis avec elle ici. Si à cette heure-ci, j'ai mal au ventre, vraiment je ne sais pas comment je vais faire, c'est ça mon problème".

Cette femme paraît rejeter le mode de vie individualiste favorisé par les logements de la SICOGI (sur le modèle européen) car qu'elle ne s'y sent pas en sécurité et semble lui préférer la manière de vivre dans les cours "traditionnelles" parce que l'aide familiale lui apportera secours à tout moment. Il s'agit ici de la vie communautaire africaine où toute la famille se retrouve. Elle recherche l'ambiance familiale.

Voilà présentés en quelques lignes les différents problèmes que connaissent les locataires en Sicogi ou dans les cours. Jusqu'ici, j'ai abordé les problèmes des femmes mariées. Mais les cas sont différents pour les femmes célibataires. Celles-ci ont avoué qu'elle rejetaient la vie de cours. A leur niveau il s'agit de problèmes de relations familiales :

"Vivre avec son grand-frère, sa femme aussi est là, il y a un grand problème qui joue. Quand tu achètes quelque chose, elle est jalouse, elle croit que c'est son mari (le frère de l'enquêtée) qui l'a acheté pour toi. Moi aussi, quand on achète quelque chose pour ma belle-soeur, je suis jalouse. C'est ce qu'on appelle chez nous la rivale de famille".

Par contre une autre fille, résidant à l'ancien Koumassi, trouve au contraire un avantage à la vie de cours :

"Pour moi la vie individuelle n'est pas une vie parce que si tu as des problèmes personne ne peut te venir en aide ; si des voleurs te blessent personne ne peut venir à ton secours. Pour moi, comme pour les africains, il y a toujours des gens dans la cour. Plus vous êtes nombreux plus vous vous sentez au village. La grand-mère est à côté. C'est elle qui nous soigne. Moi je suis avec mes parents ici donc je n'ai pas de problèmes. Si je m'en vais vivre seule là-bas, eux ils seront seuls ici, je vais encore donner de l'argent ou bien c'est moi qui vais leur demander, c'est trop. Alors on reste ensemble comme ça celui qui trouve quelque chose c'est pour tout le monde".

a) Les filles célibataires de l'ancien Koumassi

Celles qui travaillent et que j'ai rencontré avaient un avantage sur les autres femmes à cause de la gratuité des locaux dont elles disposent (étant toutes filles de propriétaires). Ces filles sont âgées de 23 à 27 ans et ont besoin du soutien des parents ; ces derniers aménagent des locaux dans leur cour pour leur permettre de gagner un peu d'argent. D'autres reçoivent (si elles ont un ou plusieurs enfants) en plus de l'aide des parents, une pension alimentaire de la part du père. Elles s'organisent de telle sorte qu'une partie de la pension serve à payer la nourriture de l'enfant et l'autre partie à compléter les bénéfices réalisés.

La position des femmes mariées est moins précaire : les problèmes se résolvent par l'apport financier du mari.

b) Problèmes des femmes mariées de l'ancien Koumassi

Elles s'occupent généralement de la cuisine et du ménage. Mais certaines arrivent aussi à s'organiser en dehors du travail ménager pour vendre soit des cacahouettes et des bonbons soit du vin de palme dans la cour ou sur un petit "tablier" devant le pas de la porte.

Toutes ces activités permettent à la famille de supporter la cherté de la vie à Abidjan. Elles allègent en partie les dépenses du foyer.

c) Problèmes des femmes mariées de Koumassi SICOGI

Le problème demeure le même pour les femmes mariées vivant à la SICOGI de Koumassi. Elles font aussi du commerce et de la culture.

Les activités dépendent non seulement de l'apport du mari et des parents mais aussi de l'emploi du temps journalier des femmes ; car une femme qui s'occupe de la cuisine toute la journée et des enfants ne peut pas se lancer dans des opérations importantes. Pour pouvoir déterminer les différents types d'activités je vais analyser les emplois du temps journaliers de certaines femmes. A titre d'exemple j'ai choisi deux types d'emplois du temps concernant les filles-mères et les femmes mariées.

2°) Les emplois du temps

a) Une fille mère de l'Ancien Koumassi

Cette femme habite dans un logement construit par son père. Ce logement comprend une chambre et un salon; le salon est transformé en un bar où se trouve un réfrigérateur, deux longs bancs et deux petites tables. Les casiers de boisson se trouvent dans la chambre à coucher. Elle raconte ici son organisation journalière.

"La journée je ne fais pas beaucoup de choses. Le matin quand je me lève, je fais d'abord le ménage, c'est à dire : je vais chercher de l'eau, je remplis toutes les bouteilles, je les mets dans le réfrigérateur, ensuite je balais la cour, après je vais regarder s'il y a de la boisson. S'il n'y en a pas je me lave et je vais en acheter. A midi, j'envoie ma nièce servir les clients et moi je fais la cuisine, je mange et puis je vais la remplacer. Ensuite je reste là jusqu'au soir et quand je suis fatiguée je me couche".

Il s'agit pour ce cas d'un emploi du temps moins chargé par rapport à celui des femmes mariées. La vente de la boisson ne se fait pas au marché mais dans la cour. Le problème n'est pas le même que celui de cette femme vendeuse de poisson de l'ancien Koumassi.

b) Emploi du temps d'une femme mariée

J'ai interrogé une femme âgée de quarante ans, sur l'organisation de sa journée et sur l'avenir de ses enfants. Voici donc ses propos :

"A cause de mes enfants, je ne dors pas. A quatre heures du matin je me lève, je vais au port. Quand je ne suis pas là, c'est ma petite fille qui donne de l'eau à son papa pour se laver ; c'est elle qui lave les assiettes. Après quand je quitte au port, je fume les poissons près de l'école jusqu'à quatre heures le soir. Ensuite je vais à la maison, je fais à manger, je prends de l'eau, je lave les assiettes, je mets la table pour mon mari et puis on mange. Le lendemain, je me lève à 4 heures. Je prends le poisson pour aller au marché à six heures du matin, je m'en vais les vendre. Je ne viens à la maison qu'à quatre heures le soir. Maintenant, je fais la cuisine, je pile le foutou, je mets la table quand mon mari revient du travail on mange et puis on se couche".

Le troisième jour la femme retourne acheter des poissons au port pour les fumer et ainsi de suite.

3°) Travail des enquêtées

Parmi les nombreux emplois féminins deux seulement ont été choisis par un grand nombre de femmes : la couture et le commerce.

a) La couture

C'est un métier qui peut être appris pour satisfaire ses propres besoins ou pour gagner de l'argent. Dans les deux cas il faut un apprentissage. A ce sujet, une enquêtée de l'ancien Koumassi expose ses conditions d'apprentissage :

"Au début c'est mon oncle qui a payé les frais de la couture à Adjamé. Là-bas, mon patron découpe des morceaux de pagnes et puis je couds, je fais les boutonnères. J'ai fait ça pendant deux ans, maintenant je sais coudre. Normalement, je dois quitter mon patron mais comme j'ai appris avec lui, je veux moi-même rester travailler avec lui. Quelquefois il me donne des cadeaux, parfois dix mille francs, ça dépend. Je ne veux pas quitter, parce que la couture on ne connaît pas tout, il y a des nouveaux modèles qui arrivent tu vas faire dix ans tu ne peux pas connaître. Je suis auprès de lui comme ça, il m'apprend, en même temps je travaille. Moi, je couds pour les enfants, l'argent c'est pour moi ; mais ce que je couds pour mon patron, à la fin du mois, il me donne vingt cinq mille francs. Souvent pendant les fêtes, je lui dis de me donner ce qu'il veut et c'est avec ça que je me débrouille pour manger et aider mon mari, car à Abidjan il y a toujours des problèmes".

Les emplois ou métiers exercés par les femmes ne sont pas des moyens pour combattre l'ennui mais des biais pour mieux résoudre les problèmes du foyer :

"Il arrive quelquefois, le mois ne finit pas mais mon mari n'a plus d'argent et c'est l'argent que mon patron me donne que je prends pour aller au marché. Le marché aussi c'est cher. Pour le mois mon mari me donne trente mille francs, comme on est deux je prends sept cents francs parfois sept cent cinquante francs par jour. S'il y a le riz et le charbon à acheter, je dépense mille francs. De temps en temps il y a des copains qui mangent ici, ils viennent sans prévenir".

Les prix du marché étant devenu élevés, les femmes s'adonnent à n'importe quelle activité pour pallier à l'insuffisance de la popote :

"Quand j'avais accouché le 15 du mois il n'y avait plus d'argent, mes parents m'ont envoyé de l'argent et puis la couture que j'ai faite avec mon patron m'a donné un peu d'argent ; c'est avec ça on a mangé jusqu'à la fin du mois".

b) Le commerce

Il est exercé par plusieurs femmes tant à l'ancien Koumassi qu'à Koumassi SIOGI. J'ai relevé deux types de commerces qui sont les plus pratiqués par les enquêtées :

- le commerce de boisson et le commerce de poissons

1. Le commerce de boisson

Une enquêtée de la SIOGI précise :

"Depuis que je suis mariée, mon mari ne me donne pas de pagnes, il ne me donne pas d'argent, quand je parle, c'est palabre. Il a fait jusqu'à on a gagné enfant. Il dit qu'il ne prend pas l'enfant, c'est ça je me débrouille pour m'occuper de l'enfant".

C'est une des raisons pour lesquelles cette femme fait du commerce. Elle avoue qu'elle est analphabète et qu'aucun poste d'emploi ne lui sera offert dans l'administration, parce qu'elle ne sait ni lire, ni écrire. Cette même femme explique encore l'importance qu'elle accorde à ce métier :

"Ici si tu ne fais pas commerce comment tu vas faire ? Au marché on ne trouve plus de place, tout est occupé. Actuellement on n'attend pas le mari pour de l'argent, il faut travailler, comme ça tu pourras t'habiller aussi, comme tes camarades. Pour faire le marché c'est avec le bénéfice de mon commerce que je paye la nourriture. Quelquefois je dépense mille francs, dès fois plus car les mille francs ne nous suffisent pas. Maintenant tout coûte cher. Après avoir acheté la viande et la banane plantain, il ne te reste plus grand chose pour les assaisonnements. Je peux dire que c'est grâce au commerce qu'on vit".

Il s'agit d'une femme isolée qui a beaucoup de problèmes; elle vit dans une maison de SIOGI que le maire de Treichville paye. Sa cour est transformée en une sorte de bar où tous les clients se rafraîchissent.

2. Le commerce de poissons

Si certaines femmes font le commerce de poissons pour améliorer leur condition de vie, d'autres l'ont choisi parce qu'il fait partie des moeurs et coutumes de leur région d'origine (Alladian, Adjoukrou par exemple) :

"Moi, je suis adjoukrou, chez nous il y a des gens qui fabriquent et vendent de l'attiéké, d'autres vendent de l'huile de palme. Il y en a qui vendent aussi du piment, mais moi ce que je connais c'est le poisson. C'est pour cela que mon mari m'a donné de l'argent. Au lieu de rester à la maison à ne rien faire, je préfère faire du commerce ; c'est grâce à cela que nous mangeons jusqu'à la fin du mois. On paye la maison, les enfants vont à l'école, mon mari ne gagne pas beaucoup. Quand il me donne quinze mille francs par mois pour la popote, je m'arrange pour garder un peu pour l'achat de mon poisson. C'est pourquoi à quatre heures du matin, je vais au port, j'achète mon poisson et lorsque je vais les revendre, je gagne un bénéfice que je prends pour compléter l'argent du marché et la scolarité de mon enfant".

A travers ces deux types d'exemples, on peut remarquer que les travaux effectués par les femmes sont un moyen de supporter les charges qui pèsent sur la famille. Elles ont généralement choisi la couture et le commerce parce qu'elles sont illetrées.

Vu les emplois des enquêtées et le coût du marché je vais maintenant présenter les habitudes alimentaires. Dans les deux cas le régime et les habitudes alimentaires peuvent être transformés par les conditions de vie à Abidjan.

En attendant, l'enquêtée continuera à travailler avec son patron, celui-ci en échange de son aide lui donne de l'argent de manière informelle. C'est avec cet argent qu'elle veut faire, en plus de la couture, du commerce.

b) Autres souhaits et projets

Une jeune fille, qui a abandonné ses études à cause de sa grossesse, a été renvoyée par son oncle parce qu'il n'était pas content d'elle. Pour le moment, son fiancé s'occupe d'elle, mais ce dernier est encore étudiant et n'a donc pas d'argent pour assurer les cours de la jeune fille. Pour cette raison l'enquêtée explique ses peines et exprime ses souhaits et projets :

"Ce qui me préoccupe ce sont mes études. J'aimerais que mon fiancé me les paye ; s'il le fait, je pourrai moi aussi m'occuper de lui plus tard. Si nous avons de l'argent, nous pouvons construire et mieux nous organiser".

Les souhaits et projets sont différents selon les problèmes qui se posent aux enquêtées. Le travail est pour elles un moyen d'améliorer leur condition de vie et parfaire leur avenir.

CONCLUSION

L'enquête s'est portée sur trois types de femmes : les célibataires, les mariées et les divorcées. Ces femmes présentent des problèmes différents selon le cadre familial et le logement dans lequel elles se trouvent, les moyens financiers et matériels dont elles disposent.

A l'ancien Koumassi, les cours sont de type traditionnel, elles sont construites sur des parcelles longues de vingt mètres et larges de dix et se composent de plusieurs logements autour d'un espace central. Par contre l'habitat SICOGI est de type moderne, individualisé, chaque logement possédant une cour. Ces deux habitats développent des styles de vie différents, c'est ainsi qu'à l'ancien Koumassi la vie communautaire présente des problèmes aux locataires. Il y a des problèmes de logement, des problèmes ethniques, les relations de voisinage, le bruit, le ménage des parties communes etc...

A la SICOGI les problèmes sont différents, les locataires se sentent bien chez eux. Ils ne connaissent pas les problèmes de l'ancien Koumassi, par contre certains redoutent l'isolement.

Ces différences s'expliquent par les deux modèles de vie que j'ai souligné plus haut : à l'ancien Koumassi on retrouve le modèle africain d'organisation familiale, la vie communautaire, mais le nombre croissant des personnes vivant dans une même cour crée des difficultés.

A la SICOGI, les locataires vivent dans des logements assez confortables, chacun à sa cour ; les problèmes de voisinage, ethniques etc ne se posent pas. Chaque locataire aménage sa maison comme il veut, personne ne le dérange dans son ménage, il se sent chez lui et s'organise bien. C'est un mode de vie calqué sur le modèle européen que l'on rencontre dans ce quartier.

A l'ancien Koumassi, comme à la SICOGI, il y a des aides familiales (le plus souvent petites soeurs ou cousines) dont le but est d'alléger la tâche à certaines locataires et de permettre à d'autres de gagner suffisamment de temps pour leur détente, leurs loisirs ou pour faire du commerce. Si pour certaines femmes c'est un avantage, parce qu'elles peuvent se reposer et laisser le ménage aux aides familiales, pour d'autres c'est une charge supplémentaire car elles ont déjà une bonne qui s'occupe de toute la maisonnée. Certaines femmes salariées n'ont donc pas besoin de ces aides familiales, mais il leur est impossible de refuser ces aides à cause des pressions familiales. Si les habitudes des gens face à leur logement et aux aides familiales commencent à changer, il en est de même pour le régime alimentaire.

En effet, la nourriture est devenue un problème important qui préoccupe les habitants de la ville toute entière. A Koumassi, le plus souvent les familles enquêtées se sont tracé un emploi du temps des repas journaliers pour pouvoir supporter les dépenses du foyer. Il est difficile de rencontrer une famille qui mange bien le matin, à midi et le soir. Les moyens financiers et les activités des locataires ne leur permettent plus de suivre un régime alimentaire approprié.

Aujourd'hui, tout le monde cherche à travailler pour être indépendant. Cet argent ne sera pas destiné aux festivités familiales, mais à préparer l'avenir des enfants. Les femmes, dont les revenus des maris ne suffisent pas à faire vivre le foyer, se livrent au commerce et à la couture, à ce moment le repas de midi est supprimé et est remplacé soit par de l'attiéké (manioc pilé), soit par des bananes ou ignames braisées. Le repas du soir reste le seul préparé pour toute la famille.

Auparavant, la femme ne s'occupait que du ménage parce que son mari gagnait suffisamment d'argent. En matière de souhaits pour leurs logements, la plupart des femmes de l'ancien Koumassi veulent aller dans ceux construits par la SIOCGI car ils sont plus confortables et indépendants, mais quelques unes de ces dernières soulignent les inconvénients de ce modèle d'habitat : l'isolement.

A la SIOCGI, les locataires ne souhaitent pas d'autres logements mais désirent avoir un emploi, qui leur assure un salaire mensuel, pour être indépendantes de leur mari et participer aux dépenses du ménage.